

Scénario taux du 13 août 2026

Une publication du Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux • Douglas Porter, CFA, économiste en chef, BMO Groupe financier

Synthèse des prévisions

(moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2026	2026	2027								
	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	T1	T2	T3	T4
Un jour Bdc ¹	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
10 ans Canada	3,55	3,65	3,65	3,65	3,65	3,65	3,60	3,60	3,50	3,45	3,50
Fonds féd. ¹	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
10 ans É.-U.	4,60	4,70	4,70	4,70	4,65	4,60	4,55	4,50	4,40	4,30	4,25
\$ CAN/\$ US	1,41	1,40	1,39	1,39	1,38	1,38	1,38	1,37	1,36	1,35	1,33
\$ US/€	1,14	1,15	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,16	1,17	1,17	1,18
\$ US/£	1,34	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,36	1,36
¥/\$ US	162	159	158	158	157	156	156	155	154	153	152

¹ fin de période

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

ÉTUDES ÉCONOMIQUES
economics.bmo.com

Michael Gregory, CFA, économiste en
chef délégué

michael.gregory@bmo.com

Jennifer Lee, économiste principale

jennifer.lee@bmo.com

Taux directeur au Canada et aux États-Unis

Michael Gregory, CFA, économiste
en chef délégué

Hausser ou ne pas hausser?

C'est la question à laquelle les participants au Federal Open Market Committee (FOMC) réfléchiront lorsqu'ils se réuniront de nouveau les 15 et 16 septembre. Nous pensons que la question sera également débattue lors des conférences subséquentes, comme elle l'a été lors de la réunion des 28 et 29 juillet, jusqu'à ce que le feu vert soit donné en matière d'inflation.

Le mois dernier, le **Federal Open Market Committee a maintenu son taux directeur inchangé**, la fourchette cible du taux des fonds fédéraux restant comprise entre 3,50 % et 3,75 % pour la cinquième réunion d'affilée. Le vote s'est soldé par 9 voix contre 3, la présidente de la Fed de Cleveland M^{me} Hammack, M. Kashkari de la Fed de Minneapolis et M^{me} Logan de la Fed de Dallas ayant exprimé leur désaccord quant à une hausse de taux de 25 points de base. Si les données et les tendances qui ont poussé ce trio à se prononcer le mois dernier en faveur d'un resserrement devaient se maintenir au cours des six semaines et demie à venir, nous estimons que davantage de membres votants se rallieront à cette position. Il faut au moins sept membres (soit quatre parmi les neuf restants) pour orienter la politique monétaire vers un resserrement.

Jusqu'à présent, il est **peu probable que les données et les tendances observées après la tenue de la conférence puissent convaincre** davantage de votants à rejoindre cette cause ni dissuader ceux qui prônaient déjà un resserrement. La hausse exceptionnelle de 0,2 % de l'IPC de base en juillet (0,22 % non arrondi) a tout de même entraîné un ralentissement de la tendance sur trois mois, à un taux annualisé de 1,6 %, en raison de la stagnation anormale observée en juin. Si l'on exclut l'alimentation, l'énergie et les services commerciaux, l'IPP a progressé de 0,4 %, ce qui est un peu plus préoccupant. Parallèlement, de nouveaux droits de douane remplacent ceux qui ont expiré, tandis que d'autres sont sur le point d'être proposés (ce qui signifie que l'incidence inflationniste actuelle n'est pas encore terminée), alors que les prix du pétrole brut et, en particulier, de l'essence restent obstinément élevés.

Par ailleurs, les données sur l'**emploi** de juillet ont été faibles. Le nombre d'emplois a reculé de 23 000, ce qui fait que la moyenne sur trois mois n'a augmenté que de 20 000, tandis que le nombre d'emplois recensés dans l'enquête auprès des ménages a chuté pour la sixième fois au cours des sept derniers mois. Cependant, le taux de chômage a chuté d'un dixième pour

s'établir à 4,1 %, ce qui correspond à son plus bas niveau des 18 derniers mois (la population active a diminué davantage que l'emploi, en partie en raison d'une politique d'immigration restrictive). L'absence de tendance au ralentissement relègue probablement la faible croissance de l'emploi au second plan dans les priorités de la Fed, alors que l'inflation se maintient depuis 64 mois consécutifs (et ce n'est pas fini) au-dessus de l'objectif de 2 %.

Il reste un peu moins de cinq semaines avant la réunion sur la politique de septembre, et une autre série de données sur l'inflation et le marché du travail approche. Si la Fed ne relève pas ses taux en septembre, il pourrait s'avérer plus délicat de le faire lors de la réunion suivante (le 28 octobre), à seulement six jours des élections de mi-mandat. Selon le marché, la probabilité que le taux soit relevé le mois prochain est actuellement de 36 %, et celle-ci passerait à 58 % d'ici octobre et à 95 % d'ici décembre (la décision devant être prise d'ici janvier).

Comme par le passé, notre scénario de référence prévoit que la Fed maintiendra ses taux inchangés jusqu'à la fin de l'année, le risque net à court terme penchant en faveur d'une hausse, ce qui reflète le risque haussier net lié à nos prévisions d'inflation (qui reviendra à 2 % en glissement annuel vers la mi-2027). Mis à part l'absence prévue de données convaincantes sur les hausses de taux, nous estimons qu'il existe **une autre raison justifiant le statu quo**. D'ici la fin de l'année, la plupart des cinq groupes de travail chargés d'examiner la conduite de la politique monétaire de la Fed devraient avoir achevé leurs analyses et formulé leurs recommandations. Si le FOMC adopte l'une ou l'autre des recommandations, il est possible que les décisions de politique monétaire jugées appropriées aujourd'hui ne semblent pas tout aussi appropriées une fois adoptées. À mesure que l'an prochain avancera et que l'inflation de base des dépenses personnelles de consommation continuera de converger vers 2 %, nous prévoyons des baisses de taux d'une valeur de 50 pdb au dernier trimestre afin d'harmoniser le taux directeur à sa fourchette neutre. Veuillez noter que cela aura lieu dans plus d'un an et que beaucoup de choses peuvent se produire d'ici là (y compris des hausses de taux).

Banque du Canada : Le mois dernier (15 juillet), la **BdC a également laissé son taux directeur inchangé**, le taux cible du financement à un jour s'établissant à 2,25 % pour la sixième réunion consécutive. Lors de la conférence de presse, le gouverneur Macklem a formulé trois messages clés. « *Premièrement, après un an sans progresser, la croissance économique semble avoir repris au Canada. Même si la politique commerciale américaine reste un vent contraire, les consommateurs sont résilients et les entreprises s'adaptent.* » La croissance du PIB réel a été de -0,1 % sur 12 mois au premier trimestre de 2026 (des fluctuations négatives d'un trimestre à l'autre ont été enregistrées au cours de trois des quatre trimestres... mais pas assez importantes ou généralisées pour qu'elles reflètent une récession). Dans le Rapport sur la politique monétaire, un solide gain annualisé de 2,5 % était prévu pour le deuxième trimestre, mais nous nous situons maintenant à 3,8 % (à publier le 28 août).

« *Deuxièmement, l'inflation au Canada devrait commencer à diminuer graduellement, à condition que les prix mondiaux du pétrole redescendent de leurs niveaux élevés.* » C'est parce qu'il subsiste un écart de production important qui exerce des pressions désinflationnistes, tandis que les diverses mesures de l'inflation de base se comportent déjà bien. En effet, en juin (publié après la réunion de la BdC), tant pour la réduction de l'IPC (moyenne) que pour la médiane de l'IPC, les variations sur trois, six et 12 mois ont toutes été inférieures à 2 % en rythme annualisé. Cependant, les prix du pétrole sont demeurés élevés, M. Macklem ayant réitéré que « *plus ils resteront élevés longtemps, plus ils risqueront de se répercuter sur les prix d'autres biens et services* » et que « *nous ne laisserons pas les prix plus élevés du pétrole se transformer en inflation persistante* ».

« *Troisièmement, l'incertitude reste élevée. Les tensions ont remonté au Moyen-Orient ces derniers jours, et les négociations commerciales avec les États-Unis se poursuivent.* » Près d'un mois plus tard, alors que la date limite du 19 août pour l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs douaniers imposés au Canada approche et que les cours du pétrole brut WTI se maintiennent au-dessus des 80 \$ US, ce message reste d'actualité.

La coexistence d'une dynamique favorable de l'inflation sous-jacente, malgré la persistance de risques à la hausse liés au pétrole, et d'une amélioration de la performance économique, malgré l'intensification des risques liés à la politique commerciale américaine, devrait permettre de maintenir la stabilité des taux directeurs jusqu'à une bonne partie de l'année prochaine. Cela va à l'encontre des anticipations du marché, qui table sur une hausse des taux d'ici janvier. Toutefois, à plus long terme (disons, au cours de l'année 2028), la BdC pourrait rapprocher son taux directeur du point médian de la fourchette neutre comprise entre 2,25 % et 3,25 %.

Taux obligataires : Les taux des obligations du Trésor à 10 ans se sont établis en moyenne à 4,60 % le mois dernier, soit le quatrième niveau le plus élevé en 19 ans (soit depuis juillet 2007, lorsqu'ils ont atteint la barre des 5 % pour la dernière fois), après les 4,63 % en janvier 2025 (lorsque l'administration Trump a pris les rênes), les 4,80 % en septembre 2023 (dans la foulée du resserrement de 525 points de base de la Fed) et les 4,67 % en août 2007. À la mi-août, les taux de rendement s'établissaient déjà en moyenne à 4,68 %, ce qui pourrait leur permettre de se hisser à la deuxième place. La pression (nette) à la hausse reflète la conjonction de trois facteurs.

Premièrement, les **attentes quant à une hausse du taux directeur de la Fed et les risques qui y sont associés**. Ces derniers ont été renforcés par le fait que la Fed a désormais moins recours aux indications prospectives et que le marché attend les conclusions des cinq groupes de travail.

Deuxièmement, la **hausse des attentes et des risques liés à l'inflation**. Dans la foulée de la guerre en Iran, les attentes inflationnistes (par rapport aux titres du Trésor protégés contre l'inflation à 10 ans) ont atteint en mai leur plus haut niveau en 45 mois, à 2,44 % en moyenne, mais s'établissent jusqu'à présent en août à environ 2,25 % (ce qui ne représente pratiquement aucun changement net pour l'année). Bien entendu, c'est en partie la volatilité elle-même qui entraîne une hausse des primes de risque d'inflation.

Troisièmement, la **détérioration des perspectives budgétaires aux États-Unis et la hausse des risques de crédit**. Même avant le coût de la guerre en Iran et les remboursements de droits de douane, la dette, les paiements d'intérêts et les déficits étaient déjà en voie d'être insoutenables.

Nous nous attendons à ce que les taux de rendement suivent une tendance plutôt latérale au cours des prochains mois, avec le risque net d'un profil plus élevé (et une cote quotidienne de 5 ne peut pas être exclue à un moment donné). Toutefois, d'ici la fin de l'année prochaine, alors que les baisses de taux de la Fed reviendront au centre des préoccupations, les rendements devraient se situer en moyenne plus près de 4,25 %.

Ailleurs, les écarts de taux des obligations canadiennes et américaines à 10 ans continuent de se négocier à -100 pdb ou un peu plus. Les investisseurs semblent pour l'instant satisfaits de ces écarts aussi « élevés », peut-être en raison du rendement supérieur de l'inflation de base et de la sous-performance économique du Canada par rapport aux États-Unis, et à une situation budgétaire qui ne s'aggrave pas autant qu'au sud de la frontière. Nous nous attendons toutefois à ce que les écarts se resserrent progressivement à nouveau, d'autant plus que les baisses de taux de la Fed prévues pour l'année prochaine se profilent, tandis que la Bdc maintient son taux directeur inchangé (et cherche à le normaliser à long terme).

Dollar américain : Dans les derniers mois, le dollar américain a été soumis à des variations dues aux incertitudes géopolitiques et économiques mondiales découlant du conflit en Iran, ainsi qu'aux fluctuations des prévisions de la Fed en matière de politique monétaire. Plus les risques perçus sont élevés, plus le billet vert profite de sa réputation en tant que valeur refuge; à l'inverse, il s'apprécie lorsque les attentes d'augmentation des taux se renforcent et vice versa. Il convient de noter que d'autres grandes banques centrales mondiales, dont la Banque centrale européenne, ainsi que celles du Japon, de la Norvège, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ont quelque peu atténué cette dernière incidence.

Selon l'indice du dollar du Wall Street Journal, après avoir atteint en moyenne son plus bas niveau en quatre ans en février (rappelons-nous le début de la guerre le 28), le billet vert s'est apprécié de près de 3 % en juillet. Depuis le début du mois d'août, il est en baisse d'environ 1 %. Selon nous, le dollar américain devrait au moins conserver la majeure partie de son gain jusqu'en juillet (s'il ne se raffermi pas) tant que les attentes et l'incertitude quant aux hausses de taux de la Fed demeureront élevées et que les prix du pétrole (en tant que baromètre des risques géopolitiques) restent également élevés.

Dollar canadien : Le huard a atteint en moyenne 1,411 \$ CA ou 0,709 \$ US en juillet, soit son niveau le plus bas en 16 mois (depuis l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs douaniers américains en mars 2025). Le 20 juillet, le président Trump a annoncé de nouveaux tarifs douaniers de 50 % sur environ 28 G\$ CA de marchandises qui entrerait en vigueur le 19 août, invoquant l'article 338 de la Trade Act of 1930 pour la première fois en 96 ans. Des négociations sont en cours pour éviter ces nouveaux tarifs et alléger le fardeau des autres. Par ailleurs, l'issue des négociations de l'ACEUM, le 1^{er} juillet, s'est déroulée comme prévu : elle a donné le coup d'envoi d'une série annuelle de négociations qui s'annoncent potentiellement difficiles (même si celles-ci semblent se confondre avec les négociations tarifaires mentionnées plus haut).

Comme le dollar américain s'est affaibli jusqu'à présent ce mois-ci, le huard s'est apprécié, mais dans une moindre mesure (+0,8 %), à mesure que s'intensifie l'incertitude entourant la politique commerciale américaine. Nous partons du principe que l'application de l'article 338 sera reportée, compte tenu des négociations en cours (et des précédents), mais tout peut arriver. C'est principalement l'incertitude entourant la politique commerciale des États-Unis et, dans une moindre mesure, les progrès réalisés au chapitre de l'inflation de base qui rendent la Banque du Canada beaucoup moins susceptible que la Fed de répondre aux attentes de resserrement du marché à court terme. Si l'on suppose que l'incertitude mentionnée ci-dessus finira par s'estomper et que les baisses de taux de la Fed retrouveront l'attention du marché, le dollar canadien devrait s'apprécier. Après avoir atteint en moyenne 1,38 \$ CA d'ici la fin de l'année, nous nous attendons à ce qu'il se raffermisse pour toucher 1,33 \$ CA d'ici la fin de 2027.

À l'étranger

Jennifer Lee, économiste principale

Même si la plupart des dirigeants des banques centrales évitent de donner des indications prospectives, une position qui a été exprimée poliment, mais fermement à Sintra, il apparaît assez clairement que les **politiques monétaires deviennent plus restrictives**, du moins, en dehors du Canada et des États-Unis. Faisons un tour d'horizon et examinons les dernières décisions prises depuis juillet...

La **Banque de réserve d'Australie** est restée sur la touche pour la deuxième réunion de suite, votant à l'unanimité pour maintenir son taux à 4,35 %. Après l'avertissement du gouverneur Bullock à la fin de juillet selon lequel les effets des hausses précédentes prendront du temps à se manifester, cette décision n'a pas été une surprise. Le taux a été relevé lors de chacune des trois réunions depuis février, pour un total cumulé de 75 points de base; les conditions financières sont donc désormais plus restrictives qu'auparavant, mais il s'agissait là d'une décision de maintien dans une **optique restrictive**. La possibilité d'un assouplissement n'a pas été abordée, et ne devrait pas l'être, compte tenu des données récentes de juin : les dépenses des ménages ont augmenté de 0,8 %; un excédent a été enregistré au chapitre des échanges commerciaux après que les exportations ont bondi de 9,6 %; des progrès ont été réalisés sur le plan de la moyenne tronquée de l'inflation et de l'inflation globale moyenne, bien qu'elles restent bien supérieures à leur cible; et le nombre d'emplois a bondi de 76 300. La Banque de réserve d'Australie devra manifestement encore mettre la main à la pâte. Selon le gouverneur, le conseil demeure préoccupé et doit encore constater de nouveaux progrès avant qu'il puisse avoir l'assurance que l'inflation reviendra à la cible dans le cadre de la politique monétaire actuelle. Il a déclaré qu'il est tout à fait possible que la banque centrale doive relever les taux de nouveau. Le point de vue selon lequel l'inflation est toujours trop élevée a été énoncé à deux reprises dans le communiqué de presse, et même si l'on ne s'attend pas à ce qu'elle revienne au point médian de la cible de 2 % à 3 % avant la fin de 2027, les risques sont à la hausse. Personne ne souhaite que l'inflation élevée s'installe durablement; il faut donc s'attendre à de nouvelles mesures de resserrement si les risques à la hausse se concrétisent.

La **Banque du Japon** a maintenu les taux à « environ 1 % », même si un membre a voté en faveur d'une hausse de 25 pbb. C'était l'une des décisions les plus intrigantes... même si l'on s'y attendait généralement. Il y avait un espoir que peut-être, juste peut-être, le conseil de politique monétaire procéderait à une hausse de taux, ce qui aurait fait reculer le taux de change entre le dollar américain et le yen japonais après avoir atteint un sommet en 40 ans de 164 ¥. La devise s'est raffermie depuis l'annonce (à 155 ¥ à un certain moment), le ministère des Finances et le Trésor américain étant intervenus (au détriment de l'euro). Quoiqu'il en soit, la Banque du Japon a tout de même semblé ferme, car elle a constaté des risques de hausse de l'indice de prix à la consommation (IPC) et indiqué que les hausses de salaire (pénurie de main-d'œuvre), la hausse des prix de l'énergie et des semi-conducteurs ainsi que la récente dépréciation du yen « devraient entraîner une augmentation des prix ». En effet. La Banque du Japon a également laissé entendre qu'elle pourrait « accélérer le rythme » des hausses. Nos attentes à l'égard d'une hausse en septembre n'ont pas changé.

La **BCE** a maintenu son taux de dépôt à 2,25 % à la fin de juillet, car il était trop tôt pour agir depuis la hausse de juin. Il n'en demeure pas moins que la phrase suivante du communiqué de presse : les « *répercussions complètes du choc énergétique sur*

l'inflation ne se sont pas encore concrétisées » prépare probablement le marché à une hausse en septembre. Depuis cette réunion, la canicule risque d'exercer une pression supplémentaire sur les prix : les tarifs de transport sont proches de leurs plus hauts niveaux depuis 15 ans, et certaines centrales nucléaires et à charbon ont été contraintes de fermer après que les niveaux d'eau des rivières à travers l'Europe, notamment le Rhin, le Danube et la Vistule, ont atteint des creux records.

La **Banque d'Angleterre** a maintenu son taux directeur à 3,75 %, mais la décision n'a pas été unanime, trois décideurs ayant voté en faveur d'une hausse de 25 pbb. C'est un de plus qu'en juin et deux de plus qu'en avril. Les différences entre les deux camps concernaient principalement les répercussions indirectes (y en a-t-il eu et où?) et les tendances passées en matière de désinflation. Donc... les attentes inflationnistes et les demandes salariales seront examinées attentivement, et s'il y a des signes de répercussions indirectes, la Banque d'Angleterre sera plus encline à relever son taux, mais pas tant qu'il n'y aura pas d'autres preuves « *importantes* ». Le plus récent rapport de KPMG et de REC sur les emplois a révélé une « *augmentation plus forte* » des salaires de départ des travailleurs permanents et temporaires à mesure que de nouveaux postes vacants devenaient disponibles. Il a également été utile que l'économie ait progressé de 0,4 % au deuxième trimestre, soit +1,7 % par année, et de 0,3 % en juin seulement, même si la Coupe du monde a joué un rôle clé.

Par ailleurs, la **banque centrale de Norvège** a maintenu son taux directeur à 4,25 %, mais a averti que, même si l'inflation a ralenti, il était « *trop tôt pour conclure* » que les perspectives avaient changé. *Il pourrait donc être quand même nécessaire de relever le taux directeur.* La **Banque de réserve de Nouvelle-Zélande** a relevé son taux directeur pour la première fois en trois ans, une hausse de 25 points de base (pbb) qui l'a porté à 2,50 %, un sommet en 9 mois. La banque centrale a averti que « *d'autres réductions des mesures de relance monétaire étaient probables* ». Et, la **Banque de Corée** a relevé son taux de mise en pension de 25 pbb pour le porter à 2,75 %, sa première hausse en 3 ans et demi, et a indiqué que d'autres hausses suivraient. En fait, elle « *réagira jusqu'à ce qu'elle soit convaincue* » que l'inflation revient à la cible.

Taux de change prévus

(devise locale, vis-à-vis du dollar US : moyennes)	Actuel 2026 Juill.	Prévisions 2026									
		Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	2027 Janv.	2027 T1	T2	T3	T4
Dollar canadien											
\$ CAN/\$ US	1,41	1,40	1,39	1,39	1,38	1,38	1,38	1,37	1,36	1,35	1,33
\$ US/\$ CAN ¹	0,709	0,717	0,719	0,721	0,723	0,725	0,727	0,729	0,736	0,743	0,750
Pondéré en fonction des échanges	111,1	111,7	111,9	112,2	112,4	112,6	112,9	113,2	113,9	114,7	115,5
Dollar US											
Pondéré en fonction des échanges ²	120,6	119,3	119,1	119,0	118,8	118,7	118,5	118,3	117,7	117,1	116,6
Monnaies européennes											
Euro ¹	1,14	1,15	1,15	1,15	1,15	1,16	1,16	1,16	1,17	1,17	1,18
Danemark (couronne)	6,54	6,50	6,50	6,50	6,45	6,45	6,45	6,45	6,40	6,40	6,35
Norvège (couronne)	9,69	9,50	9,50	9,50	9,50	9,50	9,50	9,50	9,45	9,40	9,35
Suède (couronne)	9,67	9,55	9,55	9,55	9,55	9,55	9,50	9,50	9,45	9,40	9,35
Suisse (franc)	0,81	0,81	0,81	0,80	0,80	0,80	0,79	0,79	0,79	0,78	0,78
R.-U. (livre sterling) ¹	1,34	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,35	1,36	1,36
Monnaies asiatiques											
Chine (yuan)	6,78	6,74	6,74	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,74	6,73	6,72
Japon (yen)	162	159	158	158	157	156	156	155	154	153	152
Corée (won)	1 486	1 420	1 420	1 420	1 420	1 420	1 420	1 415	1 415	1 415	1 415
Inde (roupie)	95,9	95,4	95,4	95,4	95,5	95,5	95,5	95,4	95,3	95,2	95,1
Singapour (dollar)	1,29	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28	1,28
Malaisie (ringgit)	4,08	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10	4,10
Thaïlande (baht)	33,5	33,1	33,1	33,1	33,1	33,1	33,1	33,1	33,1	33,0	33,0
Philippines (peso)	61,6	61,2	61,2	61,3	61,3	61,4	61,3	61,3	61,3	61,2	61,1
Taiwan (dollar)	32,2	32,2	32,1	32,1	32,1	32,1	32,1	32,1	32,0	32,0	32,0
Indonésie (rupiah)	18 007	17 865	17 870	17 870	17 875	17 880	17 870	17 865	17 845	17 825	17 805
Autres monnaies											
Australie (dollar) ¹	0,697	0,706	0,706	0,706	0,705	0,705	0,706	0,708	0,711	0,715	0,719
N.-Z. (dollar) ¹	0,579	0,586	0,587	0,588	0,589	0,590	0,591	0,592	0,594	0,597	0,599
Mexique (peso)	17,46	17,10	17,05	17,05	17,00	17,00	16,95	16,90	16,80	16,65	16,55
Brésil (real)	5,11	5,15	5,10	5,10	5,05	5,00	5,00	4,95	4,90	4,85	4,75
Afrique du Sud (rand)	16,5	16,2	16,1	16,1	16,0	16,0	16,0	16,0	15,9	15,8	15,8
Taux croisés											
Vis-à-vis du dollar canadien											
Euro (C\$/€)	1,61	1,60	1,60	1,60	1,60	1,59	1,59	1,59	1,58	1,58	1,57
R.-U. (livre sterling) (C\$/£)	1,89	1,88	1,88	1,87	1,87	1,86	1,86	1,85	1,84	1,83	1,81
Japon (yen) (¥/C\$)	115	114	114	114	113	113	113	113	114	114	114
Australie (dollar) (C\$/A\$)	0,98	0,98	0,98	0,98	0,98	0,97	0,97	0,97	0,97	0,96	0,96
Vis-à-vis de l'euro											
R.-U. (livre sterling) (£/€)	0,85	0,85	0,85	0,85	0,85	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,87
Japon (yen) (¥/€)	185	183	182	182	181	180	180	180	180	180	179

¹ (\$ US par unité monétaire locale); ² indice général de la Réserve fédérale

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Taux d'intérêt prévus

(% : moyennes)	Actuel	Prévisions									
	2026 Juill.	2026 Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	2027 Janv.	2027 T1	T2	T3	T4
Canada											
Taux cible à 1 jour (fin de période)	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Taux cible à 1 jour	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
CORRA ²	2,30	2,28	2,25	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22	2,22
Bon à 3 mois	2,26	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30	2,30
6 mois	2,36	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40
1 an	2,59	2,65	2,60	2,55	2,50	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45	2,45
Obligation à 2 ans	2,84	2,95	2,85	2,75	2,60	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
3 ans	2,96	3,05	3,00	2,90	2,85	2,80	2,80	2,80	2,75	2,75	2,75
5 ans	3,16	3,30	3,25	3,15	3,10	3,05	3,05	3,05	3,05	3,00	3,00
7 ans	3,30	3,40	3,40	3,40	3,35	3,35	3,35	3,35	3,30	3,30	3,25
10 ans	3,55	3,65	3,65	3,65	3,65	3,65	3,60	3,60	3,50	3,45	3,50
30 ans	3,95	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05	4,00	4,00	3,90	3,85	3,90
Taux préférentiel	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45	4,45
États-Unis											
Taux cible des fonds fédéraux (fin de période)	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,38	3,13
Taux cible des fonds fédéraux	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,60	3,33
EFFR ³	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,63	3,61	3,34
SOFR ⁴	3,62	3,63	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,62	3,60	3,33
Bon à 3 mois	3,87	3,90	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,85	3,80	3,45
6 mois	4,00	4,00	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95	3,95	3,55
1 an	4,05	4,00	4,00	4,00	4,00	3,95	3,90	3,90	3,80	3,65	3,40
Obligation à 2 ans	4,22	4,20	4,20	4,20	4,15	4,05	4,00	3,90	3,70	3,45	3,30
3 ans	4,26	4,25	4,25	4,25	4,20	4,15	4,10	4,00	3,85	3,65	3,55
5 ans	4,33	4,40	4,40	4,40	4,35	4,25	4,20	4,15	4,00	3,85	3,75
7 ans	4,46	4,50	4,50	4,50	4,45	4,45	4,40	4,35	4,20	4,10	4,00
10 ans	4,60	4,70	4,70	4,70	4,65	4,60	4,55	4,50	4,40	4,30	4,25
30 ans	5,10	5,25	5,25	5,25	5,20	5,15	5,10	5,05	4,95	4,85	4,80
Taux préférentiel	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	6,73	6,46
Autres pays du G7											
BCE – facilité de dépôt ¹	2,25	2,25	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Allemagne – oblig. d'État à 10 ans	3,09	3,20	3,30	3,40	3,50	3,60	3,55	3,50	3,30	3,10	2,95
Taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre ¹	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	3,75	4,00	4,00	4,00	4,00
SONIA ⁵	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,73	3,89	3,98	3,98	3,98
R.-U. – oblig. d'État à 10 ans	4,95	5,00	5,10	5,15	5,25	5,30	5,25	5,20	5,00	4,80	4,65
Banque du Japon – 1 jour ¹	1,00	1,00	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,50	1,50	1,75	1,75
Japon – oblig. d'État à 10 ans	2,77	2,82	2,82	2,81	2,81	2,80	2,79	2,78	2,76	2,73	2,71

¹ fin de période; ² Canadian Overnight Repo Rate Average; ³ Effective Fed Funds Rate; ⁴ Secured Overnight Financing Rate;

⁵ Sterling Overnight Index Average

Sources : Études économiques BMO, Haver Analytics

Déclaration générale

BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier pour les services de vente en gros de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A. (membre de la FDIC), de Bank of Montreal Europe p.l.c. et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., pour les services de courtage institutionnel de BMO Capital Markets Corp. (membre de la FINRA et de la SIPC) et les services d'agence de courtage de Clearpool Execution Services, LLC (membre de la FINRA et de la SIPC) aux États-Unis, et pour les services de courtage institutionnel de BMO Nesbitt Burns Inc. (membre d'Organisme canadien de réglementation des investissements et membre du Fonds canadien de protection des épargnants) au Canada et en Asie, de Bank of Montreal Europe p.l.c. (autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland) en Europe et de BMO Capital Markets Limited (autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni et en Australie. BMO ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. La Banque de Montréal ou ses filiales (« BMO Groupe financier ») offrent des services de prêt ou d'autres services rémunérés à de nombreuses sociétés couvertes par BMO Marchés des capitaux. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par BMO Marchés des capitaux à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO Marchés des capitaux ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations présentées dans ce document ne doivent pas servir de ressource principale pour prendre des décisions de placement et, chaque client ayant ses propres objectifs, ne doivent pas être considérées comme des conseils visant à répondre aux besoins de placement particuliers des investisseurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris de marchandises, de titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière de placement ou une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération. Chaque investisseur devrait envisager d'obtenir un avis indépendant avant de prendre une décision financière. Ce document contient seulement des renseignements d'ordre général et ne tient pas compte des besoins, de la situation financière ou des objectifs de placement particuliers des investisseurs. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent acheter de leurs clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés dans le présent document à titre de contrepartiste. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants ou employés peuvent détenir des positions acheteur ou vendeur sur de nombreux titres dont il est question dans le présent document, sur des titres connexes ou sur des options, contrats à terme ou autres produits dérivés desdits titres. Le lecteur doit supposer que BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts et ne doit pas s'appuyer sur ce seul document pour évaluer s'il est pertinent de vendre ou d'acheter des titres des émetteurs mentionnés dans celui-ci.

Accessibilité de la recherche économique : Nos publications sont diffusées par courriel et peuvent également être consultées sur notre site Web à l'adresse <https://economics.bmo.com>. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

Autres sujets

Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. BMO Marchés des capitaux ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent.

Aux résidents de l'Australie : BMO Capital Markets Limited et la Banque de Montréal sont dispensées de l'exigence d'obtenir un permis pour la prestation de services financiers en Australie en vertu de la *Corporations Act* à l'égard des services financiers qu'elles offrent aux investisseurs professionnels (*wholesale investors*) (selon la définition donnée dans cette loi) et sont réglementées par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni en vertu des lois du Royaume-Uni, et la succursale de Hong Kong de la Banque de Montréal est autorisée et réglementée par l'autorité monétaire de Hong Kong et la Commission des opérations sur titres et opérations à terme en vertu des lois de Hong Kong, qui diffèrent des lois australiennes. Le présent document est réservé aux clients professionnels (*wholesale clients*) (selon la définition donnée dans la *Corporations Act 2001*), aux clients professionnels et contreparties admissibles (selon la définition donnée à l'annexe II de la directive MIF II), et aux investisseurs professionnels (*professional investors*) (selon la définition donnée dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient.)

Aux résidents du Canada : BMO Nesbitt Burns Inc. fournit ce document aux résidents du Canada et endosse la responsabilité de son contenu, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus. Tout résident du Canada désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Inc.

Aux résidents des pays membres de l'Union européenne (« UE ») : Dans un pays membre de l'UE, le présent document est publié et distribué par Bank of Montreal Europe plc, autorisée et réglementée en Irlande et exerçant ses activités dans toute l'Union européenne en vertu des modalités du passeport européen. Le présent document est réservé aux clients professionnels et aux contreparties admissibles, comme indiqué à l'annexe II de la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE (« directive MIF II »).

Aux résidents du Royaume-Uni : Au Royaume-Uni, ce document est publié par BMO Capital Markets Limited, autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné à l'usage (I) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme il est indiqué à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Order ») ou (II) des entités fortunées mentionnées aux alinéas 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes les personnes appelées collectivement « personnes admissibles »), et ne peut être publié ou remis qu'à celles-ci. Le contenu de ce rapport n'est pas destiné à l'usage des particuliers, et ne peut être publié ou remis à ceux-ci.

Aux résidents de Hong Kong : À Hong Kong, ce document est publié et distribué par la Banque de Montréal. La Banque de Montréal (société à responsabilité limitée constituée au Canada) est une institution autorisée en vertu de l'ordonnance sur les banques (Banking Ordinance) et une institution enregistrée auprès de la Commission des opérations sur titres et opérations à terme (n° AAK 809) habilitée à réaliser des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 4 (conseils en matière de valeurs mobilières) conformément à l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) (chapitre 571 des lois de Hong Kong). Le présent document n'a pas été revu ni approuvé par les autorités de réglementation de Hong Kong. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé, transmis ou distribué à Hong Kong, sauf dans les cas suivants : a) les renseignements sont transmis à des investisseurs professionnels (*professional investors*), tels que définis dans l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) de Hong Kong et dans les règles relatives aux opérations sur titres et opérations à terme (investisseurs professionnels) (Securities and Futures (Professional Investor) Rules) qu'elle contient; ou b) les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public à Hong Kong.

Aux résidents d'Israël : BMO Marchés des capitaux n'est pas autorisée en vertu de la loi *Regulation of Investment Advice, Investment Marketing and Portfolio Management of 1995* (« Advice Law ») et ne souscrit pas l'assurance exigée par cette loi. Le présent document doit uniquement être distribué aux clients admissibles (comme définis dans la loi susmentionnée) et aux investisseurs admissibles en vertu de l'*Israeli Securities Law of 1968*. Le présent document constitue une analyse et rien ne garantit que les hypothèses ou les estimations présentées se concrétiseront.

Aux résidents de la Corée : Le présent document vous est fourni gratuitement à des fins de commodité seulement. Les renseignements qu'il contient sont des renseignements factuels qui ne reflètent pas l'opinion ou le jugement de BMO Marchés des capitaux. Ces renseignements ne constituent pas une offre, une sollicitation ou un conseil en placement relatif aux produits de placement financiers dont il est question dans le présent document.

Aux résidents du Japon : Le présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation du Japon. Il est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation d'achat ou une recommandation relative à un titre quelconque, ni une offre de services de gestion de placements, de conseil ou autres au Japon. Aucun titre ne peut être offert ou vendu au Japon au moyen du présent document ou de tout autre document, sauf aux institutions financières admissibles, au sens du paragraphe (i) de l'article 17-3 de l'ordonnance du gouvernement portant application de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs (*Kinyu Shohin Torihiki Ho Sekou Rei*). Sauf indication contre, les titres pouvant vous être offerts ne sont pas et ne seront pas inscrits au Japon aux termes de la Loi sur les instruments financiers et les bourses de valeurs.

Aux résidents de Taïwan : Le présent document ne constitue pas un conseil en placement ni une offre publique de produits de placement destinés aux investisseurs de Taïwan. Il est réservé aux investisseurs de Taïwan qui ont le droit d'investir dans des produits de placement aux termes des lois et règlements pertinents de Taïwan, sous réserve des restrictions à la vente énoncées dans ces lois et règlements. BMO Marchés des capitaux ne détient pas ni ne se procurera les permis requis à Taïwan pour offrir des titres et des services de placement. Aucun placement de titres n'a été ni ne sera inscrit ou déposé auprès de la Commission financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation, ni approuvé par celle-ci, aux termes des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan; de plus, aucun titre ne peut être émis, offert ou vendu à Taïwan au moyen d'un appel public à l'épargne, ou dans le cadre d'un placement exigeant une inscription ou un dépôt auprès de la Commission de surveillance financière de Taïwan ou de toute autre autorité de réglementation de Taïwan, ou une approbation de sa part, en vertu des lois et règlements pertinents sur les valeurs mobilières de Taïwan. Aucune personne ni entité de Taïwan n'a été autorisée à offrir ou vendre les titres à Taïwan.

Aux résidents de la République populaire de Chine : Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taïwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Le présent document peut ne pas être distribué ou publié en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.

Aux résidents de Singapour : Le présent document est préparé à des fins de diffusion générale. Il ne constitue pas et n'a pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des résidents de Singapour. Vous devriez demander conseil à un conseiller financier au sujet de la convenance des produits de placement, en tenant compte de vos objectifs de placement, de votre situation financière et de vos besoins particuliers, avant de vous engager à acheter le produit de placement. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'autorité monétaire de Singapour (MAS). Par conséquent, il ne doit pas être transmis ou distribué, et les titres décrits aux présentes ne peuvent être offerts ou vendus ou faire l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, à des résidents de Singapour, sauf a) à un investisseur institutionnel ou à une personne admissible, selon la définition donnée dans les dispositions pertinentes de la Loi sur les valeurs mobilières et les opérations à terme de Singapour (SFA) et conformément à celles-ci, ou b) aux termes de toute autre disposition applicable de la SFA et conformément à celle-ci.

Aux résidents de Thaïlande : Le contenu de ce document est destiné exclusivement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° Gorkor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.

Aux résidents des États-Unis : BMO Capital Markets Corp. fournit ce document aux résidents des États-Unis et endosse la responsabilité de son contenu, sauf en ce qui concerne les titres de la Banque de Montréal. Il est entendu que le présent document est strictement confidentiel et qu'il ne doit pas être republié, retransmis, distribué ou divulgué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, sur papier ou sous forme électronique et par quelque moyen que ce soit, sauf avec le consentement écrit préalable de BMO Marchés des capitaux. De plus, vous ne devez pas utiliser (ni permettre à un tiers d'utiliser) ces documents en tout ou en partie, pour le développement d'un programme logiciel, d'un modèle, d'un algorithme, d'un outil d'intelligence artificielle (IA) générative ou de tout autre contenu dérivé, y compris, mais sans s'y limiter : la formation ou l'utilisation de ces documents dans le cadre du développement ou du fonctionnement d'un système d'apprentissage automatique ou d'intelligence artificielle (IA) (y compris toute utilisation de ces documents à des fins de formation, de perfectionnement ou d'ancrage du système d'apprentissage automatique ou d'IA ou dans le cadre d'une génération augmentée de récupération).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SUR DEMANDE

BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur intégré de services financiers qui offre tout un éventail de produits dans les domaines des services bancaires aux particuliers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services de banque d'affaires et des services aux sociétés. Au Canada, BMO sert les particuliers par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns. Aux États-Unis, elle sert les particuliers et les entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank N.A. (membre FDIC). Les services de banque d'investissement et les services bancaires aux entreprises sont fournis au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal aux États-Unis, au Canada et partout ailleurs. ^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal aux États-Unis et au Canada. © BMO CAPITAL MARKETS CORP., 2026. Membre de BMO Groupe financier